



Commune de Soublecause

## Procès-verbal Réunion du Conseil Municipal

Le mercredi 15 février 2023, à 20H30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 10 février 2023, sous la Présidence de M. LACABANNE Joël, Maire.

**Présents :** M. LACABANNE J., M. DESBARATS S., M. BONNET JP., M. JOUANNEAU R., Mme LAUZIN-PEYOU MC., M. DELORD R., Mme BRUZON A., Mme PEDEMANAUD M., Mme LABARONNIE Sylvie, Mme TACHOUÈRES-VIGNEAU V. et M. LATAPI J.

**Absents excusés :**

Mme BRUZON Aurore est nommée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

**1) Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2023 – 2) TER – 3) Règlement dépenses investissement – 4) Questions diverses**

1) Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 23 janvier 2023 → Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal de la séance du 23/01/23 et le soumet au vote, il est adopté à l'unanimité.

**VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0**

2) TER →

Le TER est un projet expérimental visant à regrouper au collège de Maubourguet les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Soublecause – Lahitte – Labatut Rivière. Un grand manque d'information et de communication est noté autour de ce projet. Trop peu de transparence quand au devenir de nos écoles rurales. Michèle PEDEMANAUD et Marie-Christine LAUZIN-PEYOU ont rédigé une délibération et l'ont soumise au Conseil Municipal afin de s'unir en une seule et même voix contre ce projet qui va à l'encontre du bien être des enfants et des familles.

**VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### 3) Règlement des dépenses en investissement →

Des dépenses en investissement sont à mandater avant le vote du budget le 15/04/23, ci-dessous le détail :

#### DETAIL MANDATEMENT

o Peinture.....	8 469.15€
o Plomberie.....	1 581.42€
o Plaquiste.....	1 325.00€
o Carrelage.....	1 946.12€
o Electricité.....	2 150.50€
o Ordinateur Mairie.....	879.00€
TOTAL.....	<u>16 351.19€</u>

**VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### 4) Questions diverses →

- Réparation du chemin de Berdoulet, il est à noter également un grand « nid de poule » à réparer au niveau de chez Guinle.
- Le PLU est à réviser, trop de zones agricoles sont un frein à la construction et à la venue de jeunes foyers sur la Commune.
- Le déploiement de la fibre est toujours en « standby », des remarques sont faites sur le mauvais réseau internet et téléphonique dans certains quartiers. Monsieur le Maire s'oppose à l'implantation de poteaux pour le passage de la fibre, le réseau sera obligatoirement enterré.

**La séance est levée à 21H25**